

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : **2022-2023**
Trimestre : **Janvier à mars 2023**

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales	606 422 \$
Total	

Informations complémentaires

— Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.